



FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

CAVALIER :

Licence n°

Inscription à l'année pour le cours du à h.....

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

En cas d'urgence personne à contacter :

Nom + n° tél=

Adresse complète :

Email :

Cadre réservé pour les cavaliers de moins de 18 ans :

Mère :

Père :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone :

Email :

Email :

-L'inscription est un contrat qui implique un engagement sportif et financier ferme sur l'année complète.

-Je déclare avoir lu le règlement et le respecter :

date et signature

Règlement année 2024 / 2025

Inscription à l'année pour le cours du à h.....

Licence enfant : 25€00 ou Licence adulte : 36€00

+ Adhésion annuelle : 75€00

+ Année d'équitation pour 1h00 par semaine : 640€00

La licence, l'adhésion et l'année d'équitation doivent être réglées en totalité lors de l'inscription et chaque élève s'engage pour l'année.

Nous proposons d'échelonner le règlement de l'année d'équitation en plusieurs chèques.

Assiduité :

Les élèves inscrits doivent **obligatoirement** assister aux cours de façon **régulière** et **suivie**, le moniteur tient un **registre de présence**. Toute absence prévue doit être signalée 24h à l'avance.

Règlement en 1 fois :

Licence + Adhésion + Règlement de l'année en septembre :

Adultes = 751 € Enfant de moins de 18 ans = 740 €

Ou règlement en 3 fois :

1^{er} Trimestre :

Adulte = 367€00 (lic + adh + 1^{er} trim)

Enfant = 356€00 (lic + adh + 1^{er} trim)

2^{ème} Trimestre :

Adulte / Enfant : 192 €

3^{ème} Trimestre :

Adulte / Enfant : 192 €

Ou règlement en 10 fois :

Septembre : 175€ pour les adultes (lic + adh + 1 ère mensualité)

164€ pour les enfants (lic + adh + 1 ère mensualité)

Octobre : 64€00

Janvier : 64€00

Avril : 64€00

Novembre : 64€00

Février : 64€00

Mai : 64€00

Décembre : 64€00

Mars : 64€00

Juin : 64€00

Pour les règlements en plusieurs mensualités : tous les chèques de l'année doivent être donnés en septembre, ils seront encaissés aux dates convenues au cours de l'année scolaire.

Pour les règlements en espèce : règlement en totalité obligatoire lors de l'inscription